



Corps des Ingénieurs de l'industrie et des mines



Le sniim

Syndicat National des Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Statut : syndicat professionnel

Date de création : 1988

Objectif : représenter les ingénieurs de l'industrie et des mines (IIM).

Avec plus de 1850 adhérents, le sniim regroupe plus de 85 % des IIM et est donc le seul syndicat représentatif du corps.

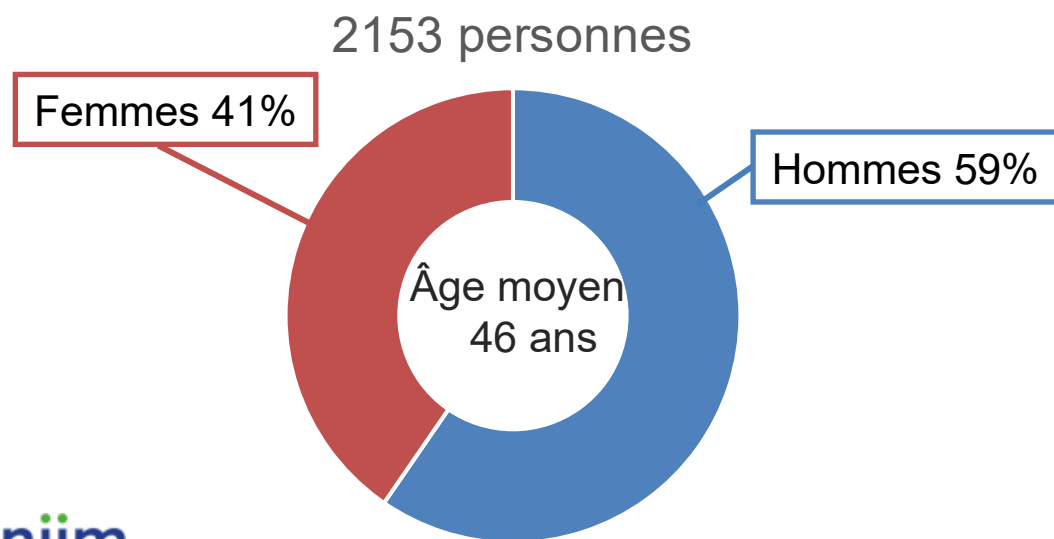
L'ingénieur de l'industrie et des mines

Que sont les IIM ?

- un corps technique de catégorie A/A+ de la fonction publique d'État
- rattaché au secrétariat général de Bercy (ministère chargé de l'économie)
- à vocation interministérielle

Pour plus de renseignements → décret n°88-507 du 2 avril 1988

Qui sont les IIM ?



Niveau de diplôme

- Ingénieur (grande majorité)
- Doctorat
- master 2
- bac+2/3 pour les techniciens supérieurs (catégorie B) recrutés par voies internes

Âge moyen au recrutement : 31 ans

Les ingénieurs de l'industrie et des mines

Risques
industriels



Sûreté nucléaire



Risques
environnementaux



Développement
économique

Transition
énergétique



Nouvelles
technologies



Transition
numérique

...à leur sûreté et à leur sécurité, à leur insertion dans l'environnement, à leur transformation numérique et aux actions de communication vis-à-vis des populations.

**Des missions au cœur de
l'actualité qui ont du sens !**

Acteurs incontournables de l'industrie
et de l'économie au sein de l'Etat

les IIM, en poste dans les
administrations ou dans le secteur
privé, contribuent au développement
des entreprises...



Les principales missions des IIM

Régalien – Police administrative

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Équipements sous pression
- Contrôle technique des véhicules
- Installations nucléaires et radioprotection
- Réglementation du travail
- Métrologie légale

Développement économique

- Relais régionaux de la politique économique et industrielle
- Acteurs de la politique publique en matière de développement économique, centré sur le suivi des filières stratégiques, des politiques d'innovation et de transformation numérique et sur l'accompagnement des entreprises en difficulté
- Accompagnement des entreprises et industries

Transformation

- Relais régionaux de la politique environnementale
- Acteurs de la politique publique pour la protection des populations et de l'environnement
- Acteurs de la politique publique pour la transition énergétique
- Acteurs de la transformation numérique de l'État

Les principaux employeurs des IIM

Employeurs historiques

Ministère de l'Économie, des
Finances et de la
Souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Ministère de la Transition
écologique, de la Biodiversité
et des Négociations
internationales sur le climat
et la nature

Autorité de sûreté nucléaire
et de radioprotection

Ministères émergents

Ministère de l'Intérieur

Ministère des Armées et
des Anciens combattants

Services du Premier
ministre (ANSSI, DINUM)

Opérateurs de l'état

ADEME

Agence de l'eau

CEREMA

etc.



Les principaux métiers des IIM

Au ministère de l'économie

Direction générale des entreprises (DGE)

- Pilotage de la politique publique en matière de développement économique

Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

- Missions de développement économique
- Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises
- Médiation des entreprises
- Référents Uniques aux Investissements
- Inspection en métrologie légale

Autres

- Postes au secrétariat général de Bercy
- Postes au service des douanes (DGDDI)

Transverse

- Gestion de projet ou expertise sur une thématique (numérique...)
- Management de chargés d'études



Les principaux métiers des IIM

Au ministère de la transition écologique et affiliés (BRGM, CEREMA...)

Direction générale de la prévention des risques (DGPR)

- Pilotage de la politique publique en matière de risque industriel

Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)

- Pilotage de la politique publique en matière de stratégie énergétique
- Pilotage de la politique publique en matière de protection du climat
- Pilotage de la politique publique liée à la technologie des véhicules (électriques, autonomes, connectés...)

À Bercy
également

Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

- Inspection des installations classées (ICPE, Seveso)
- Etudes pour la réhabilitation des sites et sols pollués

Transverse

- Expertise sur une thématique (numérique, véhicules...)
- Management de chargés d'études



Les principaux métiers des IIM

Chez les autres employeurs

Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR)

- Inspecteur des installations nucléaires de base (INB)
- Inspecteur de la radioprotection.

Services du Premier ministre

- Expertise en cybersécurité à l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)
- Mise en place de la transformation numérique de l'état à la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM)

Employeurs émergents (ministère des armées, ...)

- Inspection sur une thématique (radioprotection, environnement, risque industriel...)
- Expertise dans le numérique (gestion de projet, sécurité...)

Transverse

- Gestion de projet ou expertise sur une thématique (numérique...)
- Management de chargés d'études



Une carrière IIM enrichissante

Mobilité thématique

- Grande diversité de métier : contrôle des entreprises, d'accompagnement au développement économique des territoires, d'expertise sur le risque industriel, de management de service, de conseil aux ministres et préfets, de direction de projet numérique, etc.
- **Un IIM peut choisir sa carrière à la carte et n'est pas restreint par un domaine.**

Mobilité géographique

- Grande diversité des expériences : en région (préfecture), en Île-de-France, à Bruxelles, dans les ambassades de France à l'étranger, etc.
- **Un IIM peut choisir son lieu de travail dans toute la France (et au-delà)**

Enjeux et responsabilité

- *Ex. : Chef d'unité en administration centrale ou déconcentrée, conseiller dans les ambassades et représentations permanentes de la France à l'étranger, postes à grande responsabilité en préfectoral, poste de direction d'établissement public, commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises, etc.*



Une carrière IIM enrichissante

Rémunération intéressante

- 3000 € net, entrée dans le corps sans expérience, hors IdF
- 3650 € net, entrée dans le corps avec reprise maximale d'expérience, hors IdF (4000 € net en IdF) : échelon 4
- Jusqu'à plus de 7000 € net en fin de carrière (réalisée dans le corps)

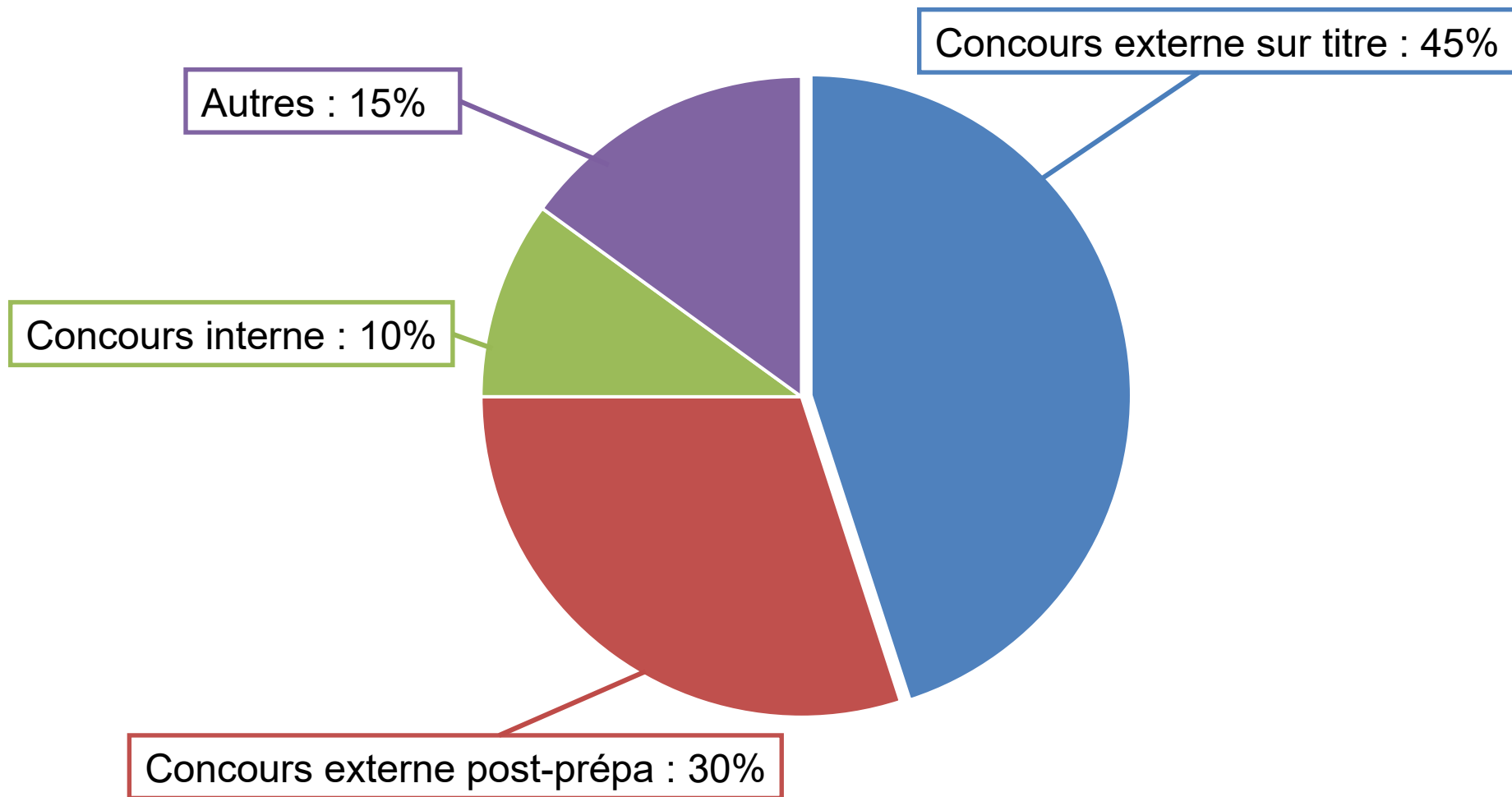
Déroulé de carrière simple

- Passage d'échelon automatique.
- Changement de grade par la voie de la mobilité ou de l'expertise.

Opportunités hors du Corps

- Possibilité d'intégrer le Corps des Mines (voie réservée)
- Possibilité de passer le concours interne de l'INSP
- Des carrières atypiques possibles

Le recrutement des IIM





Le concours externe sur titre

- **Calendrier 2026 prévisionnel :**

Début de l'inscription	Fin de l'inscription et de remise des dossiers	Résultat d'admissibilité	Epreuves orales	Résultats admission	Date de prise de poste
03 mars 2026	03 et 09 avril 2026	22 mai 2026	22 juin 2026	26 juin 2026	• octobre 2026 pour LP • décembre 2026 ou janvier 2027 pour LC

- **Nombre de places 2026 :** fixé ultérieurement

- **Chiffres des années précédentes (pour la liste principale) :**

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Postes	13	13	19	18	100	45



Le concours externe sur titre

- **Déroulé du concours :**

Phase d'admissibilité : les candidats constituent un dossier en cinq exemplaires comportant :

- une lettre de motivation de trois pages maximum ;
- un curriculum vitae,
- le cas échéant, une note décrivant les emplois qu'ils ont pu éventuellement occuper et la nature des activités et travaux qu'ils ont réalisés ou auxquels ils ont pris part en indiquant, dans ce cas, le contenu de leur participation personnelle. Sera jointe à cette note, s'il y a lieu, la liste des références des publications du candidat.

Phase d'admission : Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury :

- préparation consistant en l'analyse d'un document de 3 à 5 pages portant sur un sujet d'ordre général en relation avec les métiers des IIM, tiré au sort par le candidat **(15 minutes de préparation)**,
- Présentation de la formation, les études et travaux personnels et, le cas échéant, sur l'activité et l'expérience professionnelle du candidat **(10 minutes)**,
- la restitution de manière claire et concise de la problématique du document préparatoire **(10 minutes)**,
- échange libre permettant d'apprécier les aptitudes du candidat à exercer les fonctions d'IIM et à pouvoir dérouler une carrière dans le corps des IIM **(20 minutes)**.



Renseignements

Tout renseignement peut être obtenu auprès du secrétariat général, service des ressources humaines, sous-direction des ressources humaines de l'administration centrale, bureau des personnels de catégories A, B et C (SRH2B), secteur « Organisation des concours », immeuble Atrium, 5, place des Vins-de-France, 75573 Paris Cedex 12, tél. : 01-53-44-28-00, de 9 heures à 18 heures, mél : **concours.minefi@finances.gouv.fr**

<https://www.sniim.com/>

<https://www.economie.gouv.fr/recrutement/ingenieur-lindustrie-et-des-mines-sur-titres-et-epreuve-externe>

<https://forum-concours.cap-public.fr/viewforum.php?f=342>

[Décret n°88-507 du 29 avril 1988](#)



Merci de votre attention